

Sujet : [INTERNET] Projet photovoltaïque

De : Thibault <eric.thibault4@orange.fr>

Date : 08/10/2022 11:34

Pour : pref-berrac@gers.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur

Il est étonnant que ce projet existe depuis presque quatre ans, sans concertation avec les habitants du village de Berrac, hormis une journée d'information trois jours avant le début de l'enquête publique. S'agit-il d'une maladresse regrettable ou d'une stratégie de passage en force ? Il paraît essentiel que la porteur de projet et la municipalité apporte un éclaircissement sur ce point.

Par ailleurs, cette maladresse peut-elle se réparer dans le cadre de l'enquête publique ou avant la décision finale prise par le préfet ?

Bien cordialement.